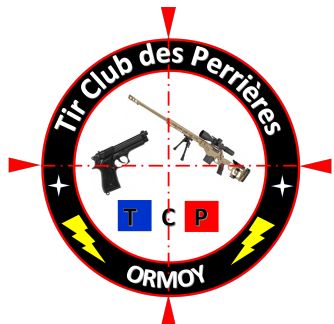




TIR CLUB DES PERRIERES

Association régie par la Loi du 01er juillet 1901

N° d'agrément F.F.T. : 0489010

N° d'agrément D.D.J.S. : 89S442

Adresse du Club : Mairie d'Ormoy 6, rue du commandant Charpy 89400 ORMOY

Adresse de la Présidente : 34, rue Chaudot 89300 – JOIGNY Tél. : 03 86 62 34 72

Montant Licence 2026 - 2027

	Adulte	Jeune
Part FFTir :	69,00 euros	49,00 euros
Part Ligue de Bourgogne :	8,00 euros	2,00 euros
Part Comité de l'Yonne :	3,00 euros	3,00 euros
Part TCP :	80,00 euros	7,00 euros
TOTAL :	160,00 euros	61,00 euros

*Nous vous rappelons que pour pouvoir renouveler votre licence il est impératif
que votre certificat médical soit à jour sur EDEN.*

Droit d'entrée :	40,00 euros	5,00 euros
Deuxième Club :	80,00 euros	40,00 euros

Pack nouveau tireur licencié

Il faut comprendre par « nouveau tireur licencié » une personne n'ayant jamais été titulaire d'une licence de tir.

*Passeport « Cibles Couleurs » - Passage cible Jaune – Livret Tirs Contrôlés – Munitions
(150 Munitions : 9mm parabellum - 22Lr – 38 spécial = **48,00 euros**)*

50,00 euros

Bons tirs !!!!!!!!!